

La Lettre

Dossier

Education inclusive



© Light for the World, membre international de la CNE.

Des enfants en classe s'entraident. École inclusive pilote à Sucre, en Bolivie.

2 fois plus de chômeurs chez les personnes en situation de handicap, en France, par rapport à l'ensemble de la population active

90 % des enfants en situation de handicap, en Afrique, n'ont jamais été scolarisés

93 millions d'enfants (soit 1 sur 20 de ceux ayant atteint l'âge de 14 ans), à l'échelle mondiale, souffrent d'un handicap modéré ou grave

133 pays, en septembre 2013, ont ratifié la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées



Dominique Thys
Président de Solidarité Laïque

Edito - Un monde plus riche... et plus inégal !

Les élections, qu'elles soient municipale, régionale ou européenne ont des vertus : c'est un moment fort de la vie démocratique, c'est aussi l'occasion d'interpeller celles et ceux qui sollicitent nos suffrages et de dresser un bilan de l'évolution de nos sociétés.

De l'élection de proximité que représentent les municipales à celle plus lointaine que sont les européennes, les citoyen/ne/s sont amenés à faire des choix, difficiles, entre les différentes propositions dont l'objet central est d'améliorer la vie en société de toutes et tous dans tous les domaines : travail, justice, santé, éducation, etc.

Que pouvons-nous constater aujourd'hui ? Le monde n'a jamais produit autant de richesses, ce qui est positif, mais celle-ci est

répartie de façon scandaleusement inégale. Le 1% le plus riche possède près de la moitié de la richesse mondiale ! La France, l'Europe n'échappent pas à ce phénomène d'inégalités. La pauvreté et l'exclusion sociale s'accroissent au sein de l'Europe à des degrés divers selon les pays (25% en moyenne contre 19,1% en France, 49,3% en Bulgarie, 18,2% en Suède...). C'est un véritable paradoxe de nos démocraties. Même si c'est difficile, il faut agir avec détermination pour retrouver le chemin du « bien commun » qui seul peut garantir la cohésion sociale et le (bien) vivre ensemble, où que l'on soit, d'où que l'on vienne où que l'on vive. Le monde est assez riche pour cela !

Et si tout le monde partageait les convictions de Solidarité Laïque : l'éducation comme ciment d'un monde plus juste.

Abonnez-vous... grâce à votre bon d'abonnement joint au courrier



Sommaire Actions - p. 2

Lutte contre la pauvreté : un an après où en est-on ?

Dossier - p. 3 à 6

Education inclusive

Actualités - p. 7

La course des héros : un événement solidaire et festif !

Lutte contre la pauvreté : un an après où en est-on ?

Il y a un an, le gouvernement adoptait un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Il ouvrait la voie à une nouvelle façon de prendre en considération les personnes en situation de pauvreté. Ni assistées, ni responsables de leur situation, comme on l'a trop souvent entendu ces dernières années, elles sont avant tout victimes de discriminations au quotidien (logement, emploi, santé, transports...) qui les privent d'une partie de leurs droits fondamentaux de citoyens. Il était urgent de rompre avec une représentation stigmatisante et impropre à prendre en compte la diversité de chaque situation.

Des mesures phares mais insuffisantes

- La revalorisation du RSA socle. Une première augmentation de 1,75 % est intervenue au 1^{er} janvier 2013, une seconde de 2 % en septembre 2013. C'est une avancée, tant la question des ressources est cruciale, même si elle peut paraître insuffisante.
- La revalorisation le 1^{er} juillet 2013 du plafond annuel de ressources pour bénéficier de la CMU-C (+ 8,3 %), de l'AME (Aide médicale d'état) et de l'ACS (Aide à la complémentaire santé). C'est une avancée majeure alors que beaucoup de ménages renoncent à se soigner faute de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé. Un regret cependant, celui d'attendre octobre 2014 pour procéder à la revalorisation de l'Aide personnalisée au logement.



- La garantie jeune : dix territoires pilotes la mettent en œuvre pour 10 000 jeunes. Il est prévu une montée en charge jusqu'en 2016 (100 000 jeunes par an). Une crainte cependant : celle que cette garantie ne bénéficie pas à ceux auxquels elle est destinée en priorité, c'est-à-dire les jeunes sans emploi, sans formation et sans ressources.

- La création d'un super PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) dans l'objectif de construire des logements sociaux avec de faibles niveaux de loyers.

- Le chantier de la réforme de l'Insertion par l'activité économique annoncé dans le plan est en cours et a fait l'objet de concertations positives entre l'État et les associations. L'adoption en février 2014 de

la loi sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale permet des avancées intéressantes, notamment sur la situation des personnes à temps partiel et des personnes en insertion.

- Le chantier de la refondation du travail social est engagé : des États généraux se tiendront en 2014. Il y a urgence, car les travailleurs sociaux s'interrogent de plus en plus sur le sens de leur mission, dans un contexte de développement de la précarité, de manque de logement, d'emploi...

Il était urgent de traiter la pauvreté comme un phénomène que chaque politique publique doit prendre en compte et non plus comme un phénomène marginal. Mais les moyens manquent si ce n'est une volonté politique forte.

Sources : rapport Chérèque-Vanackère. Evaluation de la 1^{ère} année de mise en œuvre du PPLCIS.

Le 25 mai, votons !

Force est de constater, que s'il existe une volonté commune de vivre ensemble, l'Union européenne est d'abord un marché unique avec des économies et des façons de penser l'économie différentes, comme l'illustre la récente crise de la zone euro. Sur le plan politique et diplomatique, les événements en Ukraine démontrent que la politique étrangère et de sécurité commune qui permet une coopération intergouvernementale en matière de diplomatie et de défense s'avère difficile à mettre en œuvre. L'UE peine à s'affirmer comme une

puissance politique qui compte dans le monde.

Les Européens doivent donc faire entendre leurs voix pour que la citoyenneté européenne soit cohérente entre ses trois dimensions : démocratique, économique et sociale. A défaut, c'est le projet européen qui sera délégitimé.

Les politiques publiques européennes doivent assurer les moyens de l'accès aux droits fondamentaux pour tous les résidents en Europe. C'est la base d'une citoyenneté européenne à construire et pour cela, il est urgent que les responsables politiques, européens qui seront élu/e/s agissent en mettant leurs actions en conformité avec les valeurs et les objectifs que proclament les textes fondateurs !

Education inclusive



Oui à une éducation sans discrimination !

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME), dont Solidarité Laïque est le représentant et relais en France, lance prochainement la Semaine mondiale d'action pour l'éducation sur le thème « handicap et éducation inclusive ». Dans son rapport «Egalité des droits, égalité des chances : l'éducation inclusive pour les enfants handicapés», réalisé en partenariat avec Handicap International, la CME synthétise les données actuelles sur l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les enfants en situation de handicap dans la réalisation de leur droit à l'éducation.

Une négation du Droit à l'éducation

Plus d'un milliard de personnes dans le monde, soit près de 15 % de la population mondiale, vit avec une forme de handicap physique ou mental, dont 93 à 150 millions d'enfants selon les différentes estimations. À l'heure actuelle, ils représentent la majorité des 140 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés. 90% d'entre eux vivent dans des pays à faible revenu et plus de 80 % se trouvent en Afrique. Même lorsque les enfants handicapés vont effectivement à l'école, la seule formation qui leur est offerte est dispensée dans des écoles spécifiques, souvent privées, ce qui revient à les marginaliser davantage. De plus, ces enfants sont souvent plus susceptibles de quitter l'école prématurément. Une multitude d'autres enfants qui sont intégrés au système scolaire ne reçoivent pas une éducation de qualité, car les enseignants ne sont pas sensibilisés ni suffisamment for-

més pour bien les accueillir et ne disposent pas de ressources permettant de mettre en œuvre une pédagogie inclusive. Pourtant, l'éducation est un droit humain fondamental et essentiel pour la réalisation de tous les autres droits. La question de l'inclusion, qui va bien au-delà des personnes en situation de handicap et exige l'équité pour tout le monde, est une composante essentielle de l'Éducation Pour tous et toutes. Elle assure aux personnes handicapées l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation, à l'enseignement et à la formation mais également permet de lutter contre les exclusions de tous les apprenants.

Il est donc crucial de rappeler les principes d'une éducation de qualité basée sur les droits humains :

- accès à une éducation gratuite et obligatoire
- égalité, inclusion et non-discrimination
- droit à une éducation de qualité, à des contenus adaptés, accessibles et pertinents.

La différence n'est pas un problème mais une richesse pour l'apprentissage du vivre ensemble.

« Ce sont tous les enfants et les adolescents du monde qui ont droit à l'éducation et non nos systèmes éducatifs qui ont droit à un certain type d'enfants. C'est le système scolaire d'un pays qu'il faut adapter aux besoins de tous les enfants. »

B. Lindqvist, rapporteur des Nations Unies, 1994

Dakar : des éducateurs formés au handicap psychique



Constatant que les enfants en situation de handicap ou atteints de troubles psychologiques graves n'avaient pas de structures d'accueil, Estelle Corval a ouvert en 2003 le centre ESTEL dans la banlieue de Dakar, au Sénégal. Cet établissement offre à ces jeunes un cadre adapté à leurs différences et à leurs besoins spécifiques et favorise leur insertion socioprofessionnelle, quelle que soit leur pathologie : autisme, psychoses, trisomie... Ce centre accueille à ce jour 65 jeunes et est à lui seul une forme de reconnaissance de l'existence et des droits des jeunes en situation de handicap.

Lutter contre les inégalités est de toute évidence le crédo

de l'équipe d'éducateurs spécialisés qui a bénéficié d'une formation de qualité dans le cadre du programme de réussite éducative. Les élèves sont inscrits en demi-pension. Selon les âges, pathologies et capacités d'apprentissage, ils sont répartis en 2 sections : « éducation et apprentissage scolaire » qui permet aux jeunes d'acquérir des connaissances essentielles tout en assurant leur socialisation, et « formation et insertion professionnelle » avec des activités qui ont lieu au centre et à l'extérieur. Ces activités ont un rôle pédagogique majeur dans la prise en charge du jeune et dans l'acquisition de compétences professionnelles. Un atelier d'aide par le travail a été ainsi créé en 2009 pour la mise en place d'activités de menuiserie, céramique, espaces verts et maraîchage.

Europe de l'Est : l'action sociale révolutionnée par la mise en réseau

Lorsqu'une vingtaine d'associations française, roumaine, bulgare et moldave se retrouvent autour de la table pour le lancement du programme concerté pour l'initiative locale (Procopil), en 2005, l'implication de tous ne peut présager de sa réussite. Le soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Agence française de développement en annoncent l'envergure. Construire et donner du sens ont imprégné l'action de tous ces professionnels et bénévoles. L'enjeu : inventer des solutions pour ces enfants abandonnés aux services hospitaliers ou confiés aux soins des voisins quand les parents partent travailler à l'étranger, en abandon scolaire ou mis à l'écart par un système éducatif discriminatoire. Des dizaines, puis des centaines de micro-organisations, parfois sans structure définie, qui accueillent des jeunes en situation de handicap, avec le concours de professionnels très investis dont l'activité était proche du touche à tout, se mettaient en marche.

Un premier débroussaillage a été réalisé auprès de ces professionnels de l'Est qui permet à chacun d'identifier et de différencier les métiers d'animateur, d'aide médico-pédagogique, d'éducateur et de conseiller en insertion. Chacun a pu se positionner en fonction de ses compétences et, par la formation, développer celles-ci, puis pour certains devenir à leur tour formateurs. Près de 400 professionnels ont ainsi été formés à l'accompagnement des jeunes en difficulté ou en situation de handicap. En parallèle, le partenariat des ONG avec les réseaux associatifs des trois pays a permis la réalisation de 80 projets locaux. C'est surtout le maillage de la société civile et les plaidoyers portés par celle-ci qui ont amélioré les politiques publiques d'action

sociale avec la reconnaissance des métiers d'éducateur spécialisé et d'animateur socio-éducatif. Aujourd'hui, ces pays pensent à leurs voisins pour leur transmettre à leur tour ce précieux savoir-faire.



La synergie entre acteurs publics et société civile a permis d'améliorer les conditions de vie des enfants en situation de handicap.

Lutter contre le décrochage !

Les inégalités se construisent dès le plus jeune âge. La pauvreté a des conséquences sur le développement de l'enfant bien avant son entrée à l'école. Pour éviter, plus tard, que nombre d'entre eux ne décrochent... il faut plus de places en crèche. Un décrocheur est souvent un jeune d'origine sociale modeste. Une étude récente a distingué 3 grands profils : ceux au faible niveau d'études qui ont massivement redoublé au collège, ceux avec un bon niveau d'études à l'entrée au collège mais qui échouent au CAP, au brevet ou au baccalauréat et enfin ceux qui sont passés par les filières de l'enseignement spécialisé.

L'enquête de l'OCDE, parue cet hiver, a mis en évidence que « le système français s'est dégradé » et qu'il y a surtout « beaucoup plus d'élèves en difficulté » ou encore que « lorsqu'on appartient à un milieu défavorisé, on a clairement aujourd'hui moins de chances de réussir qu'en 2003 ». Le système d'éducation français est plus inégalitaire en 2012 qu'il ne l'était neuf ans auparavant et les inégalités sociales se sont surtout aggravées entre 2003 et 2006.

Le plus inquiétant étant dans le constat d'une aggravation des déterminismes sociaux : l'école française est aujourd'hui celle des pays de l'OCDE où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourd dans les résultats scolaires, et cette tendance

s'est accrue ces dix dernières années.

Il faut en conséquence s'occuper prioritairement des 20% d'élèves en difficulté, et réaffirmer que l'aide aux élèves les plus faibles ne nuit ni aux meilleurs, ni aux moyens. En effet, Pisa démontre que les systèmes les plus équitables, ceux qui luttent le mieux contre les déterminismes sociaux et qui limitent les écarts de niveaux entre les élèves sont souvent aussi les plus performants (Canada, Finlande...).

Pisa invite également à accélérer les réformes qui permettent de redresser le système éducatif français. C'est ce qu'a lancé le gouvernement avec la refondation de l'École autour de 3 grands chantiers : celui des métiers, pour redéfinir ce que doit être l'enseignant du XXI^{ème} siècle (la formation, abandonnée au cours de la mandature précédente), celui de la refonte des programmes de la maternelle au collège, celui de la réforme de l'éducation prioritaire, pour que la France offre les mêmes chances à tous ses enfants. Un premier pas intéressant d'une nouvelle politique - malgré les couacs - qui aurait sans doute gagné à être plus globale, de la petite enfance à la jeunesse.

Le décrochage aurait sans doute alors décroché.



Campagne Mondiale pour
l'EDUCATION
en France

La Campagne mondiale pour l'éducation

Que pouvons-nous faire pour nous assurer que ces enfants ne soient pas laissés pour compte ? C'est par le biais de l'éducation et du respect des droits que l'on parviendra à faire effectivement changer les choses ! La Campagne mondiale pour l'éducation est une coalition internationale de la société civile qui appelle les gouvernements à offrir à tous et toutes une éducation de qualité publique et gratuite. Active dans plus de 100 pays, elle mobilise associations, ONG, syndicats enseignants...

Pour la prochaine semaine d'action mondiale, du 2 au 10 mai 2014, elle a fait le choix d'informer et de mobiliser sur l'éducation inclusive et ses enjeux trop souvent méconnus de l'Education pour tous définis à Dakar en 2000.

La société inclusive n'est pas une utopie !

Être en situation de handicap, c'est, avant tout, être une personne et un citoyen à part entière. C'est avoir le droit non seulement de vivre mais d'exister, donc d'avoir, comme chacun d'entre nous, des désirs et de pouvoir les réaliser autant que faire se peut, comme tous, avec tous, pas à pas.

Des dispositifs appropriés seront éventuellement nécessaires et c'est à la société, dans une volonté de solidarité nationale, de s'adapter pour que cela soit possible : l'accessibilité universelle à tout - école, logement, travail, soins, loisirs, culture, sport, vie affective, etc. - pour tous et avec tous ! Bref, une vraie société inclusive.

Ainsi, des établissements et services d'aide par le travail accueillent et accompagnent des adultes en situation de handicap, en fonction de leurs possibilités. Au quotidien, ces per-



sonnes exercent des métiers divers, souvent de services, encadrés par des moniteurs spécialisés. Elles peuvent aussi être mises à disposition d'une entreprise et ainsi être en prise directe avec le monde du travail ordinaire dans lequel, à terme, elles ont vocation à être insérées.

Un exemple : celui de ce jeune infirme moteur cérébral qui incarne à l'écran, dans le film de Niels Tavernier « De toutes nos forces », un jeune homme en fauteuil mettant au défi son père de concourir avec lui au triathlon (Ironman de Nice)...

Oui, être différent n'empêche pas d'être acteur de sa vie ! Pour cela il faut non seulement des associations qui portent sans cesse ces thématiques, mais aussi une volonté politique affirmée et réelle de construire une société inclusive qui s'enrichit des différences additionnées.

Interview de Caroline Pearce

« Les systèmes éducatifs doivent s'adapter aux enfants et non l'inverse »



Caroline Pearce est la coordinatrice de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME). Elle répond à nos questions sur l'éducation inclusive, et sur ces enjeux d'équité inhérents à la question fondamentale du droit à l'éducation.

La CME a retenu pour thème d'action en 2014 l'éducation inclusive et les liens entre l'éducation et le handicap. Pouvez-vous nous en expliquer le sens et les enjeux ?

Ce choix est le reflet du sentiment partagé par notre mouvement : nous ne pouvons pas obtenir le droit à l'éducation pour tous sans mettre un accent sur les enfants les plus marginalisés. L'un des principes fondateurs de la CME est que tous les enfants ont le droit à une éducation de qualité. Si des membres de la CME ont pu constater des progrès visibles au niveau de l'universalisation de l'éducation au cours de ces 10 à 15 dernières années – en particulier une forte progression vers l'éducation primaire universelle – certains enfants, et en particulier les enfants en situation de handicap, restent systématiquement laissés pour compte : soit ils n'iront jamais à l'école, soit ils la quitteront prématurément, soit ils recevront une éducation de mauvaise qualité.

L'éducation inclusive est pour nous une réponse à cette exclusion massive des enfants en situation de handicap de l'enseignement de qualité. Respecter, protéger et réaliser les droits des individus, et le droit à l'éducation pour tous doit rimer avec égalité et non-discrimination. Un système d'éducation véritablement inclusif serait celui qui non seulement ne laisse personne à l'écart, mais aussi incarne ces principes des droits de l'Homme.

Comment la CME souhaite-t-elle s'emparer de la publication récente « égalité des droits, égalité des chances » pour son travail de plaidoyer ?

Le rapport comprend un ensemble complet de demandes politiques et de recommandations que les membres, qui ont nourri ce rapport de leurs propres expertises, peuvent adapter à leurs contextes nationaux. Son objectif principal est d'aider les membres à porter leurs actions de sensibilisation avant, pendant et après la Semaine mondiale d'action. Il peut être utilisé à la fois comme un outil de plaidoyer direct ou comme une source d'informations ou de positionnement politique sur le sujet. Nous pensons qu'en réunissant les différentes parties de la société

civile pour agir collectivement - aux niveaux national, régional et mondial - nous pouvons porter une voix plus forte et avoir un impact plus grand pour la réalisation de notre mission.

Comment définir l'éducation inclusive ?

C'est la possibilité pour tous les enfants de s'instruire ensemble dans des classes lambda de leur localité ou leur communauté, quels que soient leurs capacités ou leurs handicaps, à l'aide de méthodes d'enseignement, de matériels pédagogiques et d'un environnement éducatif qui répondent aux besoins de toutes les filles et les garçons. Mais l'éducation inclusive favorise aussi des changements dans l'ensemble du système d'éducation et dans les communautés afin de s'assurer que le système d'éducation s'adapte à l'enfant, plutôt que d'attendre de l'enfant qu'il s'adapte au système. De toute évidence, cela est particulièrement important pour les enfants handicapés, souvent perçus comme un problème du fait de leur handicap, mais aussi pour tous les autres apprenants marginalisés, tels que ceux issus de milieux culturels minoritaires. Bien sûr, cela prendra du temps, il faudra que les écoles spécialisées et les écoles inclusives coopèrent, que les gouvernements favorisent l'inclusion et que l'expertise des enseignants spécialisés soit partagée.

Quelles sont les priorités pour réaliser l'Éducation pour tous et encourager l'intégration de tous les élèves dans le contexte de l'après 2015 ?

Nous voulons nous assurer que les cadres de développement post-2015 prennent ces questions beaucoup plus au sérieux. Il s'agira notamment de veiller à ce que les progrès vers les objectifs soient suivis non pas uniquement pour les apprenants pris comme un tout, mais aussi pour les élèves handicapés, les filles et les femmes, les communautés les plus pauvres et autres groupes marginalisés. Avec suffisamment de volonté politique et de veille citoyenne, nous pouvons offrir à tous le droit à l'éducation ; notre attention actuelle et à venir sur le handicap et l'éducation inclusive est une façon d'accomplir une partie du chemin vers cette réussite.



■ Droits de l'enfant : diffuser un savoir-faire qui a fait ses preuves

Solidarité Laïque agit depuis près de 10 ans en Europe de l'Est pour que les enfants soient mieux protégés et voient leurs droits respectés. Avec ses partenaires du Procopil, elle a mis en place une démarche de capitalisation pour partager les pratiques et expériences innovantes avec d'autres acteurs des droits de l'enfant et de la solidarité internationale aux niveaux national, européen et international. Un kit pédagogique a été réalisé à cet effet et est disponible sur www.solidarite-laïque.org. Il s'adresse à toute organisation souhaitant construire un nouveau programme à l'international en s'inspirant des pratiques du Procopil : pilotes de programme, partenaires techniques et financiers, associations, collectivités territoriales, pouvoirs publics.

Le 2 avril dernier, Solidarité Laïque a organisé un événement de restitution de cette « capitalisation » pour diffuser ses pratiques et ses méthodes. Une table ronde a également été organisée en présence notamment de Marie Derain, Défenseure des En-

fants, et de représentants de collectivités territoriales et de la société civile française. Ils ont réfléchi à un meilleur dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics pour améliorer la situation des droits de l'enfant en France.

Des perspectives ont également été esquissées pour voir dans quelles mesures ces pratiques pouvaient être réutilisées dans la région du partenariat oriental (Arménie, Géorgie, Ukraine) où Solidarité Laïque souhaite s'investir pour améliorer la situation des droits de l'Enfant.



■ Pourquoi Mayotte ?

La Rentrée Solidaire 2015 sera dédiée aux élèves des établissements scolaires de Mayotte. L'appel à solidarité dans les centres de loisirs, les écoles et établissements de métropole se fera durant l'été et l'automne 2014.

Mayotte, le cent unième département français, est, malgré les investissements importants de l'Etat, un archipel où le niveau des élèves reste préoccupant : quatre jeunes sur dix sont en grande difficulté à l'écrit, trois personnes sur dix n'ont jamais été scolarisées et deux sur dix n'ont pas débuté leur scolarité.

Le retard scolaire touche particulièrement

la population mahoraise. Le nombre d'élèves n'ayant jamais été préscolarisés reste important, puisqu'en 2008 17 % des écoliers n'avaient pas été préscolarisés à l'entrée en CP. Pourtant des efforts de scolarisation ont été réalisés, et la proportion d'élèves rentrant au CP à l'âge normal est en augmentation constante, atteignant 86 % en 2008 (soit 11 points de plus qu'en 2005). Les flux migratoires importants et les difficultés liées à un état-civil non stabilisé contribuent à ralentir le processus de préscolarisation des élèves.

Autant de raisons pour aider ce département dont les communes n'ont pas les



moyens pour doter convenablement les écoles et rendre l'enseignement obligatoire gratuit.

La course des héros : courez pour un monde plus éduqué et plus solidaire !



Solidarité Laïque participe cette année à la Course des héros, un événement

solidaire et festif. L'objectif : augmenter ses ressources pour servir un monde plus juste et se faire connaître d'un public plus large.

Concrètement, vous pouvez participer à la course (6 km, mais on peut aussi marcher) le **22 juin prochain**. Vous pouvez aussi soutenir financièrement le coureur de votre choix et faire connaître l'opération autour de vous.

Connectez-vous dès maintenant sur le site internet de la course (lien ci-dessous) pour que, grâce à votre mobilisation, notre slogan « EduquéEs aujourd'hui, plus libres demain ! » concerne encore davantage d'enfants.

www.alvarum.com/solidaritelaique2

Pour tout renseignement contacter
Majda Devienne 01 45 35 13 13

Solidarité Laïque

Éduquées aujourd'hui, plus libres demain



Éduquées aujourd'hui, plus libres demain

Tous ensemble, nous formons le plus grand collectif réuni pour relever le défi de l'éducation. En adhérant à votre association, votre coopérative, votre fondation, votre mutuelle, votre syndicat, vous devenez membre de Solidarité Laïque.

Pour défendre les droits fondamentaux, nous avons besoin de femmes et d'hommes éduqués, responsables et libres. La laïcité est au cœur de notre action.

S'INFORMER, FAIRE UN DON :
www.solidarite-laique.org

Solidarité Laïque

Éduqués aujourd'hui, plus libres demain

BON DE SOUTIEN

(À retourner dans l'enveloppe-réponse jointe sans l'affranchir)

OUI, je renouvelle mon soutien aux programmes menés par l'association en France et dans le monde cette année, et **je fais un don de** :

30 € **40 €*** 50 € 70 € 100 € Autre montant : €

**66% de
déduction
fiscale***

Vos avantages fiscaux

Vous donnez	Déduction	Coût réel
40 €	26,40 €	13,60 €

* dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Je recevrai le reçu fiscal me permettant une déduction d'impôt de 66% soit les deux tiers de ce montant, mais donnant à l'association la possibilité d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

Informatique et Liberté : Pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser à **Solidarité Laïque**. Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit échangée, veuillez cocher la case ci-contre .

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

Courriel :@.....

J'autorise **Solidarité Laïque** à m'informer de son actualité.

Solidarité Laïque est habilitée à recevoir des legs, je souhaite recevoir un dossier de présentation.

